

QUELQUES ASPECTS DE LA BIBLIOTHÉCONOMIE ET SES TENDANCES ACTUELLES EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE (RFA)

Lors du séminaire de bibliothéconomie * organisé à l'École de bibliothécaires de l'Université de Cologne du 20 au 24 juillet 1981, les participants ont pu s'informer de la situation actuelle des bibliothèques et de la documentation en RFA.

Ce séminaire a été organisé par l'Association de l'École nationale supérieure de bibliothécaires en collaboration avec la Deutsche Bibliotheks Konferenz et le Deutsches Bibliotheksinstitut grâce à l'appui financier du Ministère de l'Intérieur (Bundes Ministerium des Innern) et l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Il s'est déroulé à l'École de bibliothécaires de Cologne et a été complété par les visites des bibliothèques suivantes : Bibliothèques des universités de Cologne et de Dusseldorf, Bibliothèque centrale de médecine à Cologne, Bibliothèques municipales de Cologne, Dusseldorf, Duisbourg, Moers et Wuppertal, Bibliothèque du Parlement fédéral à Bonn, Bibliothèque Anthropos et de la Fédération Konrad Adenauer à Saint-Augustin.

Divers exposés ont permis de mieux connaître le système allemand en matière de formation professionnelle et de recherche en bibliothéconomie, de mieux cerner les particularités du réseau des bibliothèques scientifiques et des bibliothèques publiques, de suivre les réalisations du Programme fédéral « Information et Documentation » et de découvrir le milieu de l'édition et de la librairie.

**

FORMATION PROFESSIONNELLE ET RECHERCHE EN BIBLIOTHÉCONOMIE

En matière de *formation professionnelle*, l'Allemagne fédérale se distingue par la divergence qui existe d'un *land* à l'autre, par la dualité du système de formation, l'un s'adressant aux bibliothèques d'étude et de recherche, l'autre aux bibliothèques publiques (sauf à Cologne qui assure le même type de formation). La présentation du personnel et de la formation professionnelle faite par Gérard Littler

* La publication des communications présentées au cours de ce séminaire sera assurée par les Presses de l'ENSB avec la collaboration de l'École de bibliothécaires de Cologne.

dans son rapport *Voyage d'étude en Allemagne fédérale (17-30 juin 1979)*¹ demeure d'actualité. On peut relever la tendance vers un renforcement de la formation théorique, vers une plus grande liaison entre les bibliothèques d'étude et le secteur documentaire (ainsi Stuttgart et Hanovre proposent des cursus parallèles avec tronc commun pour la formation de bibliothécaires ou de documentalistes et vers une amorce de rapprochement entre les bibliothèques publiques et les bibliothèques scientifiques.

La *recherche en bibliothéconomie* qui a fait l'objet d'une communication au Congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) à Leipzig (17-22 août 1981)² a été présentée du point de vue des organismes et des thèmes de recherche.

La recherche en bibliothéconomie en République fédérale d'Allemagne a reçu une impulsion décisive à la fin des années 60 et ceci grâce au colloque de Cologne « Science des bibliothèques » tenu en 1969, et aux travaux de Sauppe. Le rapport « Nouvelles perspectives de la bibliothéconomie » rédigé en 1977 par le sous-comité pour la bibliothéconomie du Comité des bibliothèques de la Société allemande de recherche (Deutsche Forschungsgemeinschaft) proposa de nouveaux thèmes de recherche :

- organisation de la recherche sur l'automatisation des bibliothèques
- bibliothèque et société
- utilisateurs et bibliothèque
- les media et leur intégration
- classification
- personnel de bibliothèque
- création et développement des moyens techniques (construction, aménagement de l'espace-bureau, automatisation)
- organisation
- planification

Ces différents thèmes ont fait l'objet d'une discussion lors du colloque réuni en décembre 1978 sur

1. In : *Bull. Bibl. France*, 1980, n° 3, p. 93-102.

2. Koch (Hans-Albrecht). — La Recherche bibliothéconomique en République fédérale d'Allemagne.

l'avenir de la bibliothéconomie en République fédérale d'Allemagne.

Au cours de ce colloque, on étudia les différentes possibilités que pouvaient présenter le Deutsches Bibliotheksinstitut (DBI), la Deutsches Forschungsgemeinschaft (DFG), les écoles de formation de bibliothécaires pour mener à bien des recherches et le rôle des associations professionnelles en tant que canal d'information pour la diffusion des résultats de la recherche et intermédiaire pour les faire introduire dans la pratique du métier de bibliothécaire.

Dans le domaine des écoles de bibliothécaires, on doit constater actuellement une certaine carence en matière de recherche, exception étant faite de celle de Cologne qui doit son originalité au cumul des postes de directeur et de titulaire de la chaire de bibliothéconomie à l'Université. La création récente d'une chaire de bibliothéconomie à l'Université de Trèves marque l'intérêt d'une telle infrastructure pour la recherche.

Actuellement, des projets de recherche sont menés par les organismes suivants :

a) *Deutsches Bibliotheksinstitut (DBI) - Berlin-Ouest*

Ses missions ont été définies en 1978 lors de sa création, issue de la fusion de deux organismes préexistants « Arbeitstelle für das Bibliothekswesen » et « Arbeitstelle für Bibliothekstechnik ».

L'Institut étudie et développe des méthodes d'analyse et de planification. Plus particulièrement, les activités de l'Institut et ses responsabilités recouvrent : la collecte, l'évaluation et l'exploitation des statistiques des bibliothèques allemandes, le traitement de l'information, le développement de l'automatisation et la création de banques de données. Financé à la fois par le gouvernement fédéral (*Bund*, 70 %) et les États (*Länder*, 30 %), l'Institut est assisté de commissions qui proposent les projets de recherche à l'accord du Ministre fédéral de l'éducation.

b) *Deutsches Forschungsgemeinschaft (DFG)-Bonn-Bad Godesberg*

La DFG soutient exclusivement des projets dans le domaine de la bibliothéconomie scientifique, contrairement au DBI qui finance aussi des projets concernant les bibliothèques publiques. La DFG concentre ses activités sur des projets concernant la gestion des bibliothèques et leurs utilisateurs.

c) *Gesellschaft für Information und Dokumentation (GID) - Francfort*

Cet organisme remplit des fonctions dans le domaine de l'information spécialisée, de la documentation sectorielle et de la communication. Il est chargé de l'application du programme du Gouvernement fédéral « Information et documentation » financé par le Ministère de la recherche et de la technologie.

Un survol des *projets particuliers en bibliothéconomie* permet de relever les thèmes de recherches en cours financés par des différents organismes : modèle de budget pour l'acquisition des livres, recherches sur les procédures de travail, recensement des besoins en personnel, calcul des coûts, recherches concernant l'utilisation des bibliothèques, les relations publiques, la profession de bibliothécaire, la classification systématique.

**

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Planification et coordination sont les principes directeurs de la politique en matière de bibliothèques.

En 1964, la Conférence des Ministres des *Länder* a décidé d'encourager le développement des bibliothèques publiques. De 1965 à 1969, une commission mixte de professeurs et de bibliothécaires a élaboré les recommandations pour la coordination entre les bibliothèques universitaires et les bibliothèques d'instituts sous l'égide de la Deutsche Forschungsgemeinschaft³. Ces recommandations ont largement influencé la politique de chaque *Land* en matière de documentation au sein de l'Université.

L'article de Mlle Delrieu *Visite à quelques bibliothèques allemandes, mars 1978* paru dans le *Bulletin d'informations* de l'Association des bibliothécaires français⁴ donne les traits marquants de l'organisation des bibliothèques universitaires partagé entre le système dualiste (bibliothèques universitaires et bibliothèques d'instituts) et le système unitaire intégré qui s'est imposé lors de la construction d'universités nouvelles depuis 1970.

La couverture documentaire semble être assurée par la combinaison de l'existence de bibliothèques nationales (Francfort, Munich, Berlin), de la répartition des domaines spécialisés de la DFG et de la concentration du fait de la demande sectorielle de la documentation agricole à Bonn, médicale à Cologne, scientifique et technique à Hanovre et relative aux sciences sociales à Kiel.

Pour la coopération inter-régionale (les 11 *Länder* sont regroupés en 7 régions bibliothéconomiques), la DFG dispose de crédits spécifiques destinés aux acquisitions, aux réalisations d'automatisation, de catalogues collectifs, à l'amélioration des procédures de prêt interbibliothèque.

En matière de bibliothèques publiques, la hiérarchisation correspond aux différences de niveaux d'information : aux bibliothèques locales de répondre aux besoins de la desserte de base, aux bibliothèques centrales de correspondre aux besoins plus élevés, aux bibliothèques régionales de couvrir l'exhaustivité de la production allemande et une partie de la

3. In : *Bull. Bibl. France*, 1975, vol. 20, n° 8, p. 395-404.

4. *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, 1976, n° 93, p. 195-211.

littérature étrangère. La réforme communale a réduit le nombre des communes de 24 000 à 8 500. Elle a entraîné une sorte de restructuration dans l'organisation des bibliothèques publiques. Un effort systématique de planification des réseaux des bibliothèques publiques a été mené au niveau local afin de couvrir les besoins des zones urbaines et rurales et 18 bibliothèques ont été désignées comme tête du système bibliothéconomique. Tout un effort a été entrepris pour faire de la bibliothèque publique un instrument de communication sociale, un service gratuit (95 % des bibliothèques publiques ne perçoivent pas de droit d'inscription), un partenaire dans le réseau régional (notamment dans le domaine des réalisations automatisées). Elles ont reçu à ce titre des subventions substantielles pour mettre en place un plan d'acquisitions spécialisées analogue à celui de la DFG.

Les 7 catalogues collectifs régionaux seront progressivement fusionnés dans un catalogue national et le DBI fera paraître prochainement la première édition d'un projet de fusion des différents catalogues automatisés au nombre de 18. La Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz de Berlin a automatisé le catalogue des périodiques étrangers reçus par les bibliothèques allemandes. La dernière édition du règlement du prêt interbibliothèque date de 1980. La consultation des catalogues collectifs régionaux n'est plus obligatoire si le demandeur connaît exactement la localisation du document. Un système de voitures accélère l'acheminement.

On a pu constater que le système fédéral n'est pas sans incidence sur la politique de centralisation qui se dessine en matière de documentation. En effet, les bibliothèques étant de la compétence des *Länder*, toute organisation inter-régionale et nationale suppose un traité d'un *Land* à l'autre...

La visite de quelques bibliothèques a confirmé l'impression théorique acquise au cours du séminaire : tous les moyens sont mis en œuvre, qu'il s'agisse de bibliothèques publiques ou de bibliothèques scientifiques, pour accueillir et informer le lecteur, pour le former à l'utilisation optimale de la bibliothèque, pour rendre le plus accessible possible le maximum de documents, pour faire de la bibliothèque un organisme inséré dans son environnement, partie intégrante de la communauté qu'il dessert.

**

PROGRAMME

« INFORMATION ET DOCUMENTATION »

L'article précité de Mlle Delrieu relate la succession des recommandations, plans, programmes qui ont été élaborés afin de mettre en place une planification au niveau national.

Le Programme « Information et documentation » est un plan (1974-1977) d'action du gouvernement

fédéral qui prévoyait l'implantation de 20 secteurs documentaires spécialisés.

A ce jour, les secteurs suivants ont été dotés : chimie ; énergie, physique, mathématiques ; technique ; normes ; brevets. Les différents organismes qui sont partie prenante aux questions de documentation ont été présentés tels le GID, le Deutsches Institut für Normung (DIN) ainsi qu'un panorama des activités relatives aux groupes régionaux d'utilisateurs de bases de données, aux publications des associations professionnelles, au programme de la formation des documentalistes et du niveau de leur qualification.

**

ÉDITION ET LIBRAIRIE

L'association des libraires-éditeurs a été créée en 1825 à Leipzig. Dès 1829, la législation prussienne se préoccupa de la protection du droit d'auteur. Celle-ci a subi des modifications et sera encore prochainement remaniée en raison du développement des techniques. Les relations auteurs-éditeurs-libraires-bibliothécaires se sont éclaircies à nouveau lorsque les *Länder* ont décidé de verser aux auteurs une compensation forfaitaire du fait du prêt de leurs ouvrages par les bibliothèques publiques. Ceci concerne les auteurs des belles-lettres. Quant aux auteurs scientifiques, ils reçoivent une subvention pour l'impression de leurs travaux et un projet de loi devrait aboutir à la création d'une taxe sur les appareils de reprographie.

Quant au prix du livre, il est passé du stade du prix unique à la fin du XIX^e siècle, à une situation intermédiaire après la seconde guerre mondiale. En 1957, une loi anti-trust limite la concurrence et maintenant 95 % des éditeurs imposent le prix fixe (mais pas pour l'exportation). L'information dans la production allemande est assurée à la fois par le Börsverein qui édite le *Répertoire des livres disponibles* et la Deutsche Bibliothek de Francfort.

Le commerce de la librairie est de longue tradition en Allemagne et l'on a pu remarquer à la fois une certaine densité dans l'implantation des librairies et une qualité certaine de leur fonds.

En conclusion, ce séminaire a donné une vue d'ensemble du système des bibliothèques et a permis d'approcher la complexité de la réalité tout en faisant rêver aux formidables moyens dont ont bénéficié les bibliothèques en République fédérale d'Allemagne pour leur permettre de remplir leurs missions. Le mouvement de centralisation a été perceptible et il est probable qu'il s'accroîtra en raison de l'évolution de la situation économique.

Marie-Thérèse POUILLIAS